BIENVENUE AU PARC DES CHUTES DE SAINTE-URSULE

Le site du Parc des Chutes de Sainte-Ursule, depuis 1750, a connu différentes vocations et également différents propriétaires. Il appartient à la Municipalité de Sainte-Ursule et les projets de développement ne cessent de se succéder. La grande caractéristique du site est le passage central de la rivière Maskinongé. Elle prend sa source dans le lac du même nom déversé dans le lac Saint-Pierre. De forme plutôt rectiligne, elle fait toutefois deux méandres de 90° dans la partie sud du territoire. Son parcours est modifié par une rupture de pente due à un réseau de failles mettant en contact les Basses-Terres du Saint-Laurent et le Bouclier canadien. Ce contact se traduit par une série de chutes désignées sous le nom de «Chutes de Sainte-Ursule», la dénivellation totale atteint 237 pieds (71,81 mètres), soit plus importante que celle des Chutes Niagara!

- A LA PREMIÈRE CHUTE Originant au niveau du pont du Canadien National, la première chute atteint une hauteur approximative de 20 pieds (6,06 mètres) et se caractérise, en fait, par des cascades.
- EL'ANCIEN LIT DE LA RIVIÈRE De l'autre côté de la première chute, on peut observer l'ancien lit de la rivière. Lors de la crue printanière, une partie du site sert de couloir de déversement au surplus d'eau qui s'accumule en amont des chutes. Ainsi, cette déviation entraîne l'eau dans l'ancien lit de la rivière et crée la cinquième chute. Ce lit s'assèche après le passage de l'eau au printemps et offre des attraits particuliers, notamment les marmites, les roches polies et les granites roses.
- LE GRAND PONT Lors de sa construction en 1900 par la compagnie du Grand-Tronc, il était le plus long au Canada avec ses 1135 pieds (345,95 mètres). Cette structure audacieuse de génie mécanique réside à 185 pieds (56,39 mètres) au-dessus du gouffre formé par l'ancien lit de la rivière.
- C LA DEUXIÈME CHUTE D'une hauteur de 40 pieds (12,12 mètres), la deuxième chute est encaissée entre deux parois rocheuses. De ce point d'observation, nous sommes face au début de l'île du Parc des Chutes, là où se localisaient autrefois les moulins à scie et la pulperie.

L'ÎLE DU PARC DES CHUTES La topographie de l'île est accidentée, les pentes sont fortes, donc sensibles à l'érosion. Le couvert végétal est relativement dense. Ce secteur offre une vue des cinquième, sixième et septième chutes de même que certains phénomènes géologiques et géomorphologiques. À cet endroit, on vous explique brièvement ce qu'ont été les opérations de la pulperie.

SITE DU MOULIN À SCIE (1850-1908) Construit en 1850 sur la rive de la rivière Maskinongé, le moulin à scie permit, il y a plus d'un siècle, une activité industrielle très importante pour l'économie de la région.

SITE DE LA PULPERIE (1882-1907) Située sur l'île du Parc des Chutes, la pulperie fut en opération pendant 25 ans. Nous pouvons observer les vestiges de ses fondations encore aujourd'hui.

- LA TROISIÈME CHUTE Plus importante que ses sœurs, la troisième chute possède une inclinaison de 45° et sa hauteur est de 100 pieds (30,48 mètres). Le lit de la rivière est très encaissé, l'érosion régressive en est la cause; avec le temps, le cours d'eau use le sol, s'y approfondit et creuse une vallée profonde limitée par des falaises: c'est une gorge.
- E LE BELVÉDÈRE D'une hauteur de 54 pieds (16,40 mètres), il offre une vue magnifique sur les chutes, la forêt et la nature qui l'entourent. La construction initiale a été réalisée en 1976 par le Ministère des Loisirs de la Chasse et de la Pêche. Il a été reconstruit en 2015, 88 marches permettent son ascension. Ce poste d'observation surplombe les chutes et permet une vue d'ensemble du paysage.
- **E** LA PRUCHERAIE La pruche pousse en des sols divers mais il lui faut de la **fraîcheur et de l'humidité**. Elle croît en peuplement pur, mais elle est le plus souvent **mêlée à d'autres essences notamment le merisier**.
- LA PRUCHE Sa taille atteint 60 à 70 pieds (20 à 30 mètres) de haut, le tronc de 2 à 4 pieds de diamètre. Les feuilles sont aplaties, à bout arrondi ou échancré, se rétrécissent au bas pour former un pétiole mince. Leur longueur variant de 1/3 à 2/3 de pouce sur un même rameau. Les cônes ont environ 3/4 de pouce de longueur et enflés vers le milieu. Leurs écailles, aussi larges que longues, minces et arrondies, s'entrouvrent lorsque matures à l'automne et libèrent leurs graines l'hiver. Les cônes restent sur l'arbre jusqu'au printemps suivant. L'écorce est écailleuse au début, puis marquée de sillons profonds formant de larges plaques.
- G LA QUATRIÈME CHUTE D'une hauteur approximative de 20 pieds (6,06 mètres), la quatrième chute et celles énumérées précédemment, empruntent le cours normal de la rivière formé de gneiss. La sixième et la septième chute se trouvent du côté ouest de l'île et coulent dans l'ancien lit de la rivière. Quelques petits marécages sillonnent les bords.

- H LA FAILLE Les failles sont des cassures plus ou moins planes, ayant entraîné un décalage des couches de part et d'autre. Pendant un effort tectonique, la limite de plasticité des matériaux est dépassée, les roches se cassent. La double faille de Saint-Cuthbert traverse le territoire perpendiculairement à l'orientation des chutes. Une de ces failles se situe au bas de la quatrième chute; une dépression est visible. La seconde, parallèle à la première, se localise près du deuxième méandre de la rivière.
- LA MÉANDRE La rivière de Maskinongé fait deux méandres de 90° au sud. Lorsque la pente d'un cours d'eau diminue, ce dernier s'écoule plus lentement, il serpente en décrivant des boucles en forme de «S» qu'on appelle méandre. Dans chaque boucle de méandre il y a une rive convexe à l'intérieur (les alluvions s'accumulent) et une rive concave à l'extérieur (l'érosion est active).
- J LA CLAIRIÈRE Nous retrouvons plusieurs espèces d'arbres dans la clairière. Les principales essences qui la composent sont le vinaigrier et le bouleau blanc. On rencontre également un chêne rouge.

LE VINAIGRIER II pousse généralement en terrain découvert surtout dans les sols sableux ou rocailleux, mais parfois en terrain marécageux. Il peut mesurer jusqu'à 15 pieds de hauteur et 4 pouces de diamètre. Ses feuilles sont de 1 à 2 pieds de longueur composées de 11 à 31 folioles sur un pétiole et souvent rougeâtres au-dessus. Ses fruits sont de grandes masses denses en forme de cônes composés de petits fruits à graine unique. Son rameau, très épais et velus, est de couleur foncée. Advenant une brisure, une sève laiteuse s'en échappe. L'écorce est brun jaunâtre foncé, elle est mince et lisse et devient écailleuse avec l'âge. Son bois orange, léger, tendre et cassant est strié de larges rayons verdâtres. Il peut être utilisé pour la fabrication d'articles de fantaisie. L'espèce est parfois plantée pour son feuillage d'automne très coloré.

LE BOULEAU BLANC II mesure de 60 à 80 pieds (18 à 25 mètres), son tronc est souvent sinueux, sa cime est ovale, claire et étroite; il est intolérant à l'ombre. L'écorce mince et lisse d'un brun rougeâtre foncé chez les jeunes tiges, devient blanc rosâtre à blanc crème, elle se détache facilement en longues bandes horizontales. Son rameau brun rougeâtre foncé est grêle et tacheté de lenticelles blanchâtres. Les bourgeons sont légèrement résineux, aiguës et un peu duveteux. Les feuilles sont alternées, simples, cordées à la base ou arrondies, avec dessus vert mat et dessous plus pâle. Le fruit est une nucule dans un cône allongé, pendant et pédonculé. Cet arbre sert de bois à pâte, pour le placage, le contreplaqué et la fabrication de meubles.

LE CHÊNE ROUGE II peut atteindre 60 à 80 pieds (18 à 25 mètres), son tronc est long, nu aux deux tiers. Il a la cime arrondie et les branches fortes. Son écroce lisse, d'un brun verdâtre au début puis plus foncée, a des sillons peu profonds et le fond pâle; les crêtes sont dures et le sommet plat. Le rameau est assez gros et lisse, il passe du rouge foncé au brun verdâtre. Il a un bourgeon terminal (long de 6,5 mm), aiguë, luisant et lisse, son bourgeon latéral est semblable mais petit. Les feuilles sont alternées et simples; 7 à 11 lobes à sommet divisé et terminé en pointe épineuse. Leur sinus est en «V» à mi-chemin de la nervure centrale et est vert jaunâtre. Son fruit, un gland amer, est inséré au quart ou au tiers dans une cupule écailleuse en forme de béret. Le chêne rouge est parfait pour l'ébénisterie, les boiseries intérieures et les planchers.

K LES MARAIS Ils se rencontrent généralement dans les dépressions sans aucun drainage et le long de cours d'eau à débit lent. Notre marais est le lieu de rencontre de plusieurs variétés d'oiseaux car ceux-ci vont y chercher leur nourriture; les insectes s'y retrouvent en grand nombre.

Voir la carte des sentiers à la page suivante 🔻



